



Déclarations et Discours

N° 82/11

LA QUESTION ÉPINEUSE DES PLUIES ACIDES

Discours du ministre de l'Environnement, M. John Roberts, devant l'Association pour l'assainissement de l'air (Air Pollution Control Association), Nouvelle-Orléans, le 21 juin 1982.

... Mon discours de 1980 [lors de votre assemblée annuelle à Montréal] ne portait que sur un seul sujet, les pluies acides. C'était un appel à l'action et soulignait l'urgence de s'attaquer à un problème que vous, les spécialistes, ne connaissez que trop bien. Il invitait, en outre, nos deux pays à relever ensemble les défis environnementaux des années 1980. J'aurais aimé venir à la Nouvelle-Orléans afin de féliciter tout le monde pour l'excellent travail réalisé en vue de combattre les pluies acides. Malheureusement, il n'en est pas ainsi.

Au Canada, nous sommes extrêmement déçus de l'état des négociations entre nos deux pays sur les pluies acides. Les tergiversations et les ingérences dans le développement de l'information scientifique ont atteint des proportions désespérantes. Que votre gouvernement ait rejeté notre proposition de réduire de 50 pour cent les émissions d'anhydride sulfureux (SO₂) dans l'est de l'Amérique du Nord d'ici à 1990, et qu'il faille encore beaucoup de temps avant même d'amorcer les discussions sur les mesures de contrôle, voilà qui est dur à avaler.

Les derniers obstacles rencontrés il y a moins d'une semaine, lors d'une session de négociations à Ottawa, nous forcent à réévaluer l'utilité de poursuivre les pourparlers.

Les données scientifiques à l'origine de notre proposition de réduction ont amené les négociateurs américains à des conclusions diamétralement opposées aux nôtres. Proportionnellement, notre proposition est plus onéreuse pour nous que pour vous. Toutefois, nous sommes prêts à agir à tout prix. De tout ceci, je ne peux conclure qu'une chose, c'est que les valeurs et les facteurs en jeu dans la prise de décision sont tout à fait différents des deux côtés de la frontière.

Certains d'entre vous pensent sûrement que je commence à me répéter. Est-ce que je dois vous rappeler les tristes faits ? Qu'en Ontario, une étude récente a démontré que sur 2 000 lacs, 48 pour cent sont reconnus très sensibles aux pluies acides ? Qu'en Norvège et en Suède, la vie aquatique a disparu dans plus de 6 500 lacs, et que ce chiffre est très modéré ? Que, selon une étude du Congrès, un lac et un cours d'eau sur quatre dans le nord-est des États-Unis est déjà dégradé par les pluies acides ? Qu'il devient de plus en plus évident que les pluies acides menacent nos forêts et nos terres, et même nos bâtiments et nos monuments, et risquent de nous faire perdre des milliards de dollars ?

Les arguments que je présentais dans mon discours à Montréal, en 1980, sont résumés dans l'éditorial du *Washington Post*, du 16 mai 1981 :

" On en sait suffisamment sur les pluies acides pour mettre fin au débat quant à savoir si le phénomène est réel, créé par l'homme et dommageable. Il l'est. Ce qui importe maintenant c'est de trouver la meilleure façon de réduire les dégagements d'anhydride sulfureux et d'oxydes d'azote, et dans quels délais. "

L'aveuglement de certains

Voilà tout le problème, problème qui se pose aujourd'hui comme il se posait il y a deux ans. Un facteur positif, cependant, c'est que nous avons accompli au moins un certain progrès en ce qui a trait à la sensibilisation du public. Au Canada, seulement 5 pour cent des Canadiens ne sont pas au courant de la menace des pluies acides ; tandis qu'une fraction importante de notre population, soit 77 pour cent, considère les pluies acides comme notre problème environnemental le plus grave et le plus urgent.

Pourtant, aussi incroyable que cela puisse vous paraître à vous, scientifiques et spécialistes de la question, il y en a encore qui prétendent que les pluies acides ne représentent pas un danger dans l'immédiat et qu'elles devraient faire l'objet de plus amples recherches, et non pas de mesures correctives rapides.

La prétendue argumentation scientifique qui va à l'encontre d'une prise de mesures a été présentée dernièrement dans un article du *Wall Street Journal*. Selon l'argument principal, la question des pluies acides demande plus de recherches, il existe encore trop de variables non prouvées et les contrôles pourraient se révéler inefficaces. L'auteur de l'article, en passant, est le président de la National Coal [charbon] Association.

Les preuves scientifiques ne manquent pas quant aux causes des pluies acides. Nous savons aussi que le transport à distance des polluants est à l'origine des pluies acides et que la limitation des dégagements est la meilleure façon de régler le problème.

Supposons un instant, aux fins de la discussion, que nous n'en sachions pas encore assez sur les pluies acides. Dans le domaine de la science, il est toujours possible de recueillir plus d'informations et de parfaire nos conclusions. Est-ce qu'il y aurait lieu, dans ce cas, de prendre des mesures immédiates ?

La réponse ne peut être qu'affirmative. Prenons le cas de la cigarette. Le débat " scientifique " se poursuit encore ; pourtant, toute personne assez prudente sait ce qui est préférable pour sa santé. Prenons la question de la pollution des Grands lacs par le phosphore, qui a créé un excellent précédent en matière de coopération entre le Canada et les États-Unis. Nous n'avons pas attendu d'avoir toutes les données pour prendre des mesures concrètes et énergiques contre les rejets de phosphore. Si nous avions attendu, le lac Érié serait mort aujourd'hui. Des faits indiscutables nous pressaient d'agir et nous avons agi.

Je maintiens qu'il en est de même, aujourd'hui, pour ce qui a trait aux pluies acides. Ne rien faire à cause d'un soi-disant manque de connaissances serait comme hésiter à assécher un marais qui transmet la malaria parce que nous ne savons pas exactement quels moustiques sont porteurs de la maladie.

Il y a plus de dix ans, le Canada et les États-Unis ont amélioré leurs lois afin de purifier l'air de leurs villes. Nous avons fait d'énormes progrès, de sorte que l'air que nous respirons maintenant est plus pur. Cependant, quelques-unes de nos industries ont éliminé la pollution locale en contrôlant les dégagements, mais aussi en construisant des cheminées plus hautes. Ces cheminées ne font que transporter le problème plus loin. C'est ainsi que le remède à un problème a engendré un problème tout aussi grave : les pluies acides. Il est grand temps que nos deux pays se penchent de nouveau sur les lois et sur les règlements qui régissent la pollution. Il est grand temps de réviser nos lois non seulement pour maintenir et améliorer la qualité de l'air au niveau local, mais aussi pour réduire le transport à distance de la pollution atmosphérique. Ne se préoccuper que de la qualité de l'air au niveau local ne règle en rien le problème des pluies acides.

**Les solutions
peuvent varier**

Les mesures que nous devons prendre de part et d'autre pour venir à bout du problème ne seront guère identiques vu l'importance relative des diverses sources de dégagement dans nos deux pays. Dans l'est du Canada, presque la moitié de nos émissions de SO₂ proviennent de nos fonderies de métaux non ferreux et moins de 20 pour cent proviennent des services publics. Dans l'est des États-Unis, au contraire, les deux tiers de vos dégagements de SO₂ proviennent des services publics.

Le Canada fait déjà beaucoup pour réduire les pluies acides. Bien sûr, nous devons faire encore plus et nous sommes disposés à le faire. En février, mes collègues provinciaux et moi-même nous sommes entendus pour réduire, d'ici à 1990, les dépôts de sulfate à 20 kilogrammes par hectare, par année. À notre avis, on peut atteindre cet objectif en réduisant de 50 pour cent les émanations de SO₂ à l'est du Manitoba et de la Saskatchewan, au Canada, et aux É.-U., à l'est du fleuve Mississippi. La délégation canadienne à la séance de négociations canado-américaines du 24 février a fait cette proposition à la condition que les É.-U. en fassent autant. Le facteur de contingence a été cité pour encourager les interlocuteurs américains à amorcer des programmes de contrôle.

Mark Twain a dit que " ce qu'il faut réformer, ce sont les habitudes des autres ". Je ne voudrais pourtant pas vous faire la morale...

Je suis le premier à admettre que le Canada n'a pas les mains nettes en ce qui concerne les pluies acides. Cependant, 50 pour cent des pluies acides dans l'ensemble du Canada viennent des États-Unis ; et, dans les régions qui présentent un intérêt particulier, comme les régions touristiques et récréatives de l'Ontario, jusqu'à 75 pour cent des pluies acides sont d'origine américaine. Nous recevons beaucoup plus de

pluies acides que nous n'en exportons et nous y sommes beaucoup plus sensibles à cause de notre économie et de notre géographie.

Importance des dommages causés

Dans le Bouclier canadien, région la plus sensible aux pluies acides, le tourisme rapporte 700 millions de dollars par année. Les touristes n'aiment pas pêcher dans des lacs où la mort est passée. Dans l'est du Canada, on estime, sans exagération, que les dommages causés aux immeubles et autres ouvrages par la corrosion attribuable aux pluies acides se chiffrent à 500 millions de dollars par année. Notre ressource de poissons d'eau douce, menacée par les pluies acides, vaut approximativement 1 milliard de dollars ; et l'industrie des produits forestiers dans l'est du pays, qui est véritablement et gravement menacée par les pluies acides, est évaluée à 12 milliards. Et n'oubliez pas que l'importance de ces chiffres est d'autant plus grande que notre économie est comparativement plus restreinte.

Les sommes que doivent déboursier les Canadiens pour réduire les pluies acides à un niveau acceptable sont élevées, c'est-à-dire environ 1 milliard de dollars par année d'ici à 1990. Étant donné les intérêts que je viens de décrire, vous conviendrez qu'il s'agit d'un bon investissement. Le coût au niveau social et économique qu'entraînerait la passivité serait beaucoup plus élevé.

Une réduction de 50 pour cent des émissions provenant des centrales thermiques à l'est du Mississippi coûterait de 2,5 à 3 milliards de dollars aux États-Unis d'ici à 1990, soit une augmentation moyenne des tarifs des services publics d'environ 2 pour cent. Et ce chiffre pourrait être moindre grâce aux progrès technologiques. Au Canada, étant donné la différence de population (notre population n'est que le dixième de la vôtre), le fardeau imposé à chaque Canadien serait de trois à quatre fois supérieur à celui des Américains, mais nous nous en acquitterions volontiers ! Les Canadiens sont prêts à faire leur part.

Voilà, très brièvement, notre réquisitoire contre les pluies acides. La gravité du problème a été reconnue par les deux pays, et la nécessité de mesures promptes et décisives a été énoncée dans le mémorandum déclaratif d'intention entre le Canada et les États-Unis. Ce document, s'il est respecté, nous lancera bel et bien vers une action bilatérale visant à éliminer le danger de la seule façon qui compte, soit : réduire, à la source, la pollution qui en est la cause. Le président Reagan, lorsqu'il s'est adressé à la Chambre des communes, le 11 mars 1981, a dit qu'il souhaitait continuer de travailler en collaboration afin de comprendre et de limiter la pollution de l'air et de l'eau qui ne connaît aucune frontière.

Le Canada est déçu par l'attitude des États-Unis

Les Canadiens sont franchement déçus et inquiets du peu d'importance accordé par les États-Unis à l'urgence de la situation et à la nécessité de régler ce problème bilatéral qui ne fait que s'aggraver. Votre gouvernement chante toujours la même rengaine : nous n'avons pas de preuves... il faut pousser les études et non pas prendre des mesures immédiates. Eh bien, nous ne pouvons pas attendre. Nos lacs et nos

forêts sont littéralement en train de mourir.

Les règlements sont adoucis aux États-Unis, et ce, sous deux prétextes. Premièrement, les normes relatives à la qualité de l'air ambiant seraient respectées ou améliorées. Mais, par définition, la qualité de l'air ambiant se détermine à l'échelon local ; la norme qui s'y applique n'a donc aucun rapport avec le transport des polluants sur de grandes distances... Deuxièmement, on nous dit que les règlements actuels prévoient des exemptions. Par conséquent, en adoucissant les normes, les règlements existants sont vraiment rigoureusement appliqués... Avec de semblables arguments, il n'est pas facile de convaincre les Canadiens que les engagements formels qui ont été pris, et que j'ai mentionnés plus haut, sont respectés. Ce n'est pas à cela que nous nous attendions lorsque nous avons signé le mémorandum.

Un des engagements majeurs pris par les États-Unis était, et je cite : " de promouvoir vigoureusement le respect des lois actuelles en ce qui a trait à la limitation des émanations produites par les nouvelles installations, par celles qui ont été modifiées et par celles qui sont déjà en place, de façon à résoudre les problèmes posés par la pollution atmosphérique transfrontalière. "

**Problème à
grandes
répercussions**

En tant que spécialistes, vous connaissez l'importance du problème des pluies acides. Quelle que soit l'importance du problème en soi, il entraîne des répercussions encore beaucoup plus grandes qui sont liées aux principales préoccupations environnementales de notre temps. Les pluies acides sont liées au problème des produits toxiques en général : le transport atmosphérique des contaminants et des particules et les retombées nocives menacent véritablement nos réserves d'eau. L'épuisement du sol, la production agricole de demain, l'aménagement des forêts et des ressources, la conservation et la nécessité de trouver les meilleurs moyens de produire l'énergie sont des facteurs parmi d'autres qui entrent dans la question des pluies acides.

Les solutions que nous apporterons au problème entraîneront d'énormes répercussions sociales, politiques et, particulièrement, économiques, car notre gestion de l'environnement déterminera en grande partie la disponibilité des ressources pour les générations à venir. Avant tout, notre gestion de la question des pluies acides témoignera du rôle que nous assumons dans le monde.

Il est encourageant de constater que nos deux pays ont déjà relevé des défis tout aussi graves en ce qui concerne l'environnement. Au début du siècle, on craignait fortement la disparition de nos vastes étendues sauvages, l'épuisement de nos ressources et l'extinction de certaines espèces, telles que le bison. C'est à peu près à ce moment-là que des hommes clairvoyants de nos deux pays ont amorcé une politique sur l'aménagement de grands parcs nationaux dans l'intérêt des générations futures.

Dans votre pays, Theodore Roosevelt, après avoir sensibilisé la population américaine

à un grave problème écologique, a adopté la première politique globale de conservation. Aujourd'hui encore, nous pouvons tirer une bonne leçon de ce qu'il a dit :

" Gaspiller, détruire nos ressources naturelles, dépouiller et épuiser la terre au lieu de l'utiliser de façon à augmenter son utilité, serait priver la génération de nos enfants des richesses mêmes que nous devons leur transmettre en plus grande abondance. "

M. Roosevelt a fait adopter un programme sur les parcs nationaux et l'utilisation des terres, qui est à la fois son monument et l'héritage de toute l'humanité.

De nos jours, nous faisons face à une crise environnementale non moins sérieuse que celle du début du siècle. À certains égards, elle est même plus grave, car les dangers qui nous menacent, tels que les pluies acides, sont souvent nébuleux ou invisibles, et ne se prêtent pas à des solutions faciles.

**Il faut informer
le public**

Notre situation actuelle exige des mesures aussi audacieuses que celles prises par Teddy Roosevelt il y a soixante-quinze ans. Vous, en tant que spécialistes, et nous, en tant que politiciens, avons tous un rôle à jouer. Vous êtes les spécialistes qui, en plus des tâches scientifiques et des mesures de lutte contre la pollution que comporte votre travail, devez transmettre au grand public l'information sur les pluies acides et sur leurs dangers. Seule une population avisée peut aider à créer la volonté politique nécessaire à une action valable de la part des représentants élus.

J'applaudis au courage et à la prévoyance de journaux comme le *Cleveland Plain Dealer* dont les bureaux sont situés dans un État qui dépend considérablement du charbon, État qui contribue grandement au problème des pluies acides et dont la situation économique est précaire. Dans une série d'articles récents, le *Plain Dealer* a soutenu que, même si certains politiciens de l'Ohio refusaient d'admettre l'existence du problème, et même si le coût des solutions peut être difficile à assumer, les intérêts à long terme et le bien-être des peuples américain et canadien exigent que des mesures fermes et immédiates soient prises pour enrayer les pluies acides. Le *Plain Dealer* est un exemple de l'esprit de collaboration amicale et de franc courage qui sont tellement nécessaires de nos jours.

Je demande à l'Association pour l'assainissement de l'air d'entretenir cet esprit. J'espère qu'à l'avenir j'aurai encore le privilège de parler à votre organisation et de vous apporter, cette fois-là, de bonnes nouvelles au sujet de notre victoire sur les pluies acides.

S/C